

Ministère des
Beaux-Arts
Commissaire

Paris le 21 Décembre 1844

272

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de vous informer que par lettre de ce jour
j'ai pu le M^{re} Le Ministre des finances, de vouloir
bien inviter M^{re} le Payeur du Corps législatif
français, en Italie à vous verser sur votre compte et à partir
de l'jour suivant prochain, une somme de Dix mille francs
applicable aux frais d'achat des marbres des dix Capis
de Statues Antiques qui doivent être exécutés, sous votre
surveillance, pour la décoration de la Cour du Louvre, ainsi
qu'en paiement des premières de votre dépense

Le fonds de 40,000 francs que j'ai affectés à
l'exécution de ces dix Capis et sur lequel vous avez
dépensé le 1^{er} à Compte ci-dessus de 10,000 francs,
et qui est pris sur un crédit autre que celui de l'Académie
impériale de France à Rome, les premières justifications
de l'emploi de ce fonds devront être réunies dans le
Bureau Distretto de ceux que vous me produirez pour
les dépenses de l'Académie, et je vous recommande instamment
Monsieur le Directeur, de vouloir bien mettre la plus
grande diligence dans l'envoi des dites pièces qui,
du reste, devront être établies dans la même forme
que celle des dépenses de l'Académie. Je ne puis
pas oublier d'ajouter, M^{re} le Directeur, qu'il est
indispensable que les frais qui ont pu déjà être faits
ou pourront l'être encore avant le 31 X courant,
pour l'exécution des dix Capis dans le Séjour, ne soient pas
comptés dans un autre et même bordereau, que les dépenses
affectées à l'exercice 1846; vous adresserez donc, s'il y a lieu,

Au 31 X^{bre} 1844, le Comptable de ces fonds qui formeront un Comptable
Spécial imputable sur l'exercice 1844, se trouve m'insinuant
le montant le plus élevé possible, lequel détail me fera m'insinuer
pour le remboursement au Trésor de la somme de Dix mille
francs.

J'espère vivement, Monsieur le Directeur, que l'expédition
de ces copies sera prompte avec la plus grande célérité et j'en suis
sûr que de tout ce que vous voudrez bien faire pour
arriver à un prompt résultat.

Agitez, Monsieur le Directeur, l'assurance de
ma haute considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat

et ainsi signé Adolphe Coult

Remise en payement la somme de Dix mille francs

le 19 Janvier 1846

ainsi signé N. Schmetz